

REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE DIGNA

Jeudi 21 Janvier 2021 à 19h30
Salle Communale de la Mairie

Présents : Mrs GAY Jean-Christophe, CHATEL Aurélien, MARIOTTE Raymond, BALLAND Régis, PERROT Mickaël, VERNIER Guy – Mmes GIROD Stéphanie, VILLANCHER Béatrice, EURIN Céline, MARECHAL Léa

Excusé : NICOD Marc – Secrétaire : MARECHAL Léa

Date de convocation du Conseil municipal : 12 janvier 2021

➤ **Approbation du compte rendu précédent**

➤ **Compte rendu d'éventuelle(s) réunion(s) extérieure(s)**

◆CCPJ :

↳ *Conseil Communautaire* : compte rendu disponible sur le site internet de la commune

➤ **Forêt**

- **Délibération pour la coupe et l'enlèvement de bois nécessaire aux travaux du DECI dans la parcelle forestière 37 qui se trouve en ZH143**

Les futurs travaux de la DECI concernant l'installation de la bache de réserve d'eau débiteront prochainement, il est donc nécessaire que cette parcelle soit nettoyée rapidement. En raison des délais, et de la proximité de la route, un professionnel s'occupera de couper, de rendre la parcelle accessible et d'acheter les arbres. ↳ Accord de tous

- **Délibération coupe de frênes à proximité du lavoir en ogive**

Après visite de l'ONF, il convient de couper les frênes secs qui sont à proximité du lavoir. En raison, de leurs emplacements, il convient de prendre un professionnel équipé pour effectuer ces travaux en toute sécurité. ↳ Accord de tous

➤ **Convention et délibération pour l'entretien des poteaux d'incendie par la SOGEDO**

Les poteaux d'incendie de la commune au nombre de 11 doivent être entretenus et vérifiés tous les ans. M. le Maire propose de renouveler cette convention avec la SOGEDO ↳ Accord de tous

➤ **Délibération pour le mandatement des dépenses d'investissement 2021**

Avant le vote du budget, il convient de prendre une délibération pour mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget précédent. Soit 77 000 € qui seront répartis par chapitre et article ↳ Accord de tous

➤ **Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service eau potable 2019**

Le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité des services de distribution d'eau potable remis par le Syndicat de distribution d'eau Potable Bresse Suran Revermont a été transmis par mail aux conseillers

Le Conseil Municipal, après étude du document, approuve à l'unanimité.

➤ **Prévisions travaux 2021**

↳ **Logement de la Cure** : M. le Maire informe que l'entreprise procédant au sondage du sol interviendra le 23 février 2021. Suite à ces résultats, nous pourrions peut-être nous projeter sur les travaux à effectuer pour réhabiliter ce bâtiment. Par conséquent, un seul des deux logements est actuellement loué.

↳ **DECI** : les appels d'offres sont parus courant décembre 2020 et se termineront mi-février.

↳ **Écoulement des eaux pluviales au lotissement du Prélion** : l'entreprise MARILLER après sa venue sur place, propose l'installation de grilles d'évacuation, de caniveaux → En attente du devis

➤ **Question(s) diverse(s)**

↳ **La Poste** : Une restructuration de "La Poste" est prévue pour cet été. Le tri et la distribution ne seront plus effectués par le même agent. En conséquence de quoi, tout courrier qui ne sera pas correctement adressé (nom, prénom, numéro, rue, place etc.) risque d'être retourné à l'expéditeur. Il est donc important de vérifier que toutes ces mentions soient bien inscrites sur les courriers que vous recevez et que vous êtes correctement identifiés (ainsi que les membres du foyer) sur la boîte aux lettres, si tel n'est pas le cas, faites-les modifier dès maintenant.

↳ **Facebook** : Une page Facebook du village sera créée. Un administrateur sera en charge de vérifier les contenus avant publication.

↳ **SFR** : Après contact avec le directeur des relations régionales centre-est de SFR, il n'y aura pas d'amélioration de la situation avant l'installation de la fibre prévue pour 2025. Comme certaines options ont été supprimées (comme la tv) vous pouvez changer d'opérateur sans frais (le contrat passé avec SFR n'est plus respecté de leur fait). En cas de problème, n'hésitez pas à contacter la mairie.

↳ **TNT** : Un relais de téléphonie mobile est en cours d'installation à l'entrée du village. Nous avons reçu un courrier nous signalant que la mise en service peut engendrer des dysfonctionnements de la réception TNT (la réception par parabole n'est pas concernée). Les frais liés à la réparation seront pris en charge par l'opérateur de téléphonie. Nous reviendrons vers vous pour les démarches à suivre en cas de problème.

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 20h30



La secrétaire de séance,